

# CALIXTONE

Enduits décoratifs naturels - Bétons cirés

## FICHE TECHNIQUE

(Mise à jour : 05/2026)



## LA GAMME MINÉRALE

# LE TRADISTONE CH

*Enduit minéral décoratif mural de finition pour l'intérieur.*

### PRESENTATION DU PRODUIT

Le TRADISTONE CH est un enduit à base de chaux aérienne et de chanvre, blanc ou teinté présentant de très bonnes qualités de résistance mécanique et d'adhérence. C'est un enduit décoratif monocouche avec une finition d'un aspect moitié frotassée, contrasté.

### COMPOSITION

Le TRADISTONE CH est un enduit à la chaux aérienne composé de liants aériens et hydrauliques, de charges minérales sélectionnées et de chanvre.

### DOMAINE D'APPLICATION

Le TRADISTONE CH est un enduit décoratif mural pour l'intérieur. Il s'applique sur notre enduit promoteur d'adhérence et primaire d'accroche FIXALIT qui permet aussi de ragréer et corriger des irrégularités du support (voir fiche technique).

## MISE EN ŒUVRE

Mélanger la poudre à sec pendant 1 à 2 minutes avec un malaxeur électrique à vitesse lente afin de décompacter le produit. Verser la dosette pigment de la teinte choisie dans le fût, malaxer de nouveau.

(La dosette pigment est en poudre, mais vous pouvez au préalable la dissoudre dans de l'eau pour éviter le phénomène de fusée. Dans ce cas, versez la dosette devenue liquide dans l'eau nécessaire à la dilution du produit, voir ci-dessous.)

Ajouter 5.5 à 6 litres d'eau pour 15Kg de poudre en malaxant jusqu'à homogénéisation. Laisser reposer 5 min. Malaxer à nouveau pendant 2 à 3 minutes. Le mélange reste utilisable pendant environ 3 à 4 heures.

Appliquer avec une lisseuse inox moyen format en une passe épaisse et régulière sur l'enduit FIXALIT. Laissez le produit légèrement se déshydrater puis frottez-le à l'aide d'une éponge légèrement humide et propre à plusieurs reprises afin de faire sortir et nettoyer le chanvre. La seconde étape consiste, à l'aide d'une lisseuse PVC ou TRANSPARANTE, de renter le grain à votre convenance pour avoir un effet soyeux et velouté.

En option, pour faire ressortir le chanvre, vous pouvez légèrement poncer la surface à l'aide d'une petite ponceuse et d'un papier de verre grains usés (grain 80).

Nous vous conseillons de faire un essai au préalable.

CONSOMMATION : environ 2.5kg de produit sec au m<sup>2</sup>

Le TRADISTONE CH est commercialisé en fût de 7.5 kg et 15 kg ainsi qu'en échantillon de 1 kg.

## PRECAUTIONS D'EMPLOI

Appliquer exclusivement à des températures comprises entre +5°C et +35°C.

Le TRADISTONE CH peut se protéger avec notre hydrofuge « PROTECT3 »

D'une manière générale, il faut absolument traiter les surfaces d'un seul tenant afin d'éviter les reprises, comme avec tout produit naturel à la chaux.

## TEINTES

Les teintes des produits CALIXTONE sont élaborées par nos soins dans notre atelier de colorimétrie. Nous utilisons une gamme de pigments minéraux sélectionnés pour leur fiabilité et ayant fait leurs preuves de solidité aux intempéries et dans le temps.

Outre les teintes du nuancier disponibles dans notre magasin, il nous est possible de contretyper n'importe quelle couleur jusqu'à une saturation correspondant à une concentration pigmentaire d'environ 30% en poids (selon le pouvoir colorant du pigment). La formulation de ces teintes uniques est archivée et donc reproductible sans limite dans le temps.

Pour des surfaces de taille importante, veiller à commander la quantité nécessaire pour traiter la totalité de l'œuvre en un seul lot.

### **Produit irritant**

Tenir hors de portée des enfants. En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer abondamment avec de l'eau.

## CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

### CONSERVATION

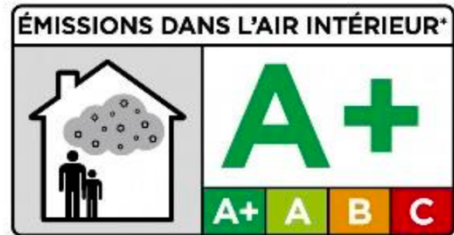
12 mois dans son emballage d'origine scellé et à l'abri de l'humidité

Couleur	Blanc
PH de la pâte	12
Granulation maxi	2 à 3 mm
Adhérence	Supérieure à 1MPa
Poids spécifique de la poudre	1.25 kg/litre
Poids spécifique après durcissement	1.7 kg/litre
Pot life du mélange	4 heures
Réaction au feu conforme EN 13501/1	CLASSE A1

*Ces valeurs sont relatives à des essais effectués en laboratoire à 20°C et 50% d'humidité et pourraient être sensiblement modifiées par les conditions de pose sur les chantiers.*

## EVALUATION DES RESULTATS

**Règlementation française** : Décret du 23 mars 2011 (DEVL1101903D) et arrêté du 19 avril 2011 (DEVL1104875A) modifié par l'arrêté du 20 février 2012 (DEVL1133129A)



## NOTES